Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 101 (2003)

Heft: 5

Artikel: La sage-femme consultante au CHUV

Autor: Maderic, Sofija

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-950509

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un modèle pour les SF hospitalières

La sage-femme consultante au CHUV

L'idée que la sage-femme, représentante de la normalité et du naturel, ralliant les traditions et les progrès de la médecine, puisse offrir un suivi de grossesse personnalisé et agréable, tout en l'associant à la structure hospitalière sécurisante, a mobilisé les sages-femmes de la policlinique de la Maternité du CHUV, pour proposer l'ouverture de la consultation de sage-femme. Avec succès!

Sofija Maderic

En effet, en 1992, soutenues par les responsables du département, malgré les réticences et le scepticisme de certains gynécologues et grâce à l'appui important d'autres, la possibilité d'organiser la consultation de sage-femme a été octroyée. Après une période d'essai, ayant pu démontrer leur savoir-faire mais aussi leur capacité à reconnaître leurs limites, les sages-femmes ont été définitivement autorisées à continuer la pratique du suivi de grossesse physiologique selon un cahier des charges légitimé par les autorités du service de gynécologie et obstétrique du CHUV.

Fonctionnement pratique

En général, à partir de la 16ème semaine de grossesse, les femmes enceintes en bonne santé habituelle et sans pathologie majeure, peuvent être, si elles le désirent, adressées par les médecins assistants de la policlinique de la Maternité à la consultation de sage-femme.

Actuellement, 5–6 sages-femmes (engagées à temps partiel) mènent les consultations de grossesse de façon autonome. En principe chaque sage-femme a une ou deux matinées de consultation par semaine. Par matinée, la sage-femme reçoit 7–8 patientes au maximum. Les rendez-vous suivants sont donnés de manière à ce que la future mère retrouve à chaque fois la même sage-femme, dans la mesure du possible.

La plupart du temps une consultation de sage-femme par jour est ouverte, mais assez régulièrement deux sages-femmes consultent simultanément dans deux salles différentes.

Après la consultation, les dossiers des patientes vues sont soumis au chef de clinique pour supervision. La sage-femme consultante est responsable de relever tous les résultats de diverses analyses et des examens qu'elle a demandé, ainsi que de prendre les mesures adéquates en fonction de ces résultats. Elle est par ailleurs tenue de se former régulièrement et de se tenir au courant des éventuelles modifications d'attitudes obstétricales.

Déroulement concret d'une consultation

La femme enceinte est accueillie par la sage-femme qui gère elle-même la consultation complète de façon suivante:

- anamnèse minutieuse et élargie sur le plan bio-psycho-social;
- contrôle du poids, TA, hauteur utérine, palpation, fréquence cardiaque fœtale, contrôle d'urine, l'inspection de l'état des extrémités, du réseau vasculaire, de la peau, vérification de symptômes subjectifs, afin d'exclure la présence de signes d'appel d'une réaction pathologique qui aurait pu apparaître;
- au besoin, un examen gynécologique est pratiqué, avec tact et délicatesse (toucher vaginal seul ou pose de spéculum, prélèvements des sécrétions vaginales et contrôle direct au microscope);
- en cas de doute sur la présentation fœtale, un simple ultrason, pour confirmer la position du bébé, est effectué par la sage-femme consultante;
- se conformant au schéma du suivi de grossesse préétabli et selon ses observations, la sage-femme détermine la prise de sang nécessaire pour les analyses appropriées;
- si une pathologie est suspectée ou décelée, la sage-femme se réfère au chef de clinique:
- on prend le temps de répondre aux questions, communiquer ses observations, rassurer, donner des informations pour promouvoir la santé et prévenir les complications, offrir la disponibilité et être à l'écoute afin de permettre l'extériorisation des soucis, d'une difficulté psycho-sociale ou de libérer une émotion trop pesante;
- suivant les plaintes de la patiente, ses constatations ou comme mesures prophylactiques, la sage-femme consultante prescrit ou administre certains médicaments selon la Loi sur la santé publique du canton de Vaud et selon la liste fixée par le département (immunoglobulines, association de fer et acide folique, magnésium, antiacides, vitamines, anti-hémorroïdaux, paracétamol, laxatifs, anti-hypotenseurs, collants de contention);
- la sage-femme délivre si nécessaire une attestation de grossesse;
- autorisée par le département, la sage-femme consultante peut prescrire un arrêt de travail de courte durée, mais si ce dernier dépasse 2 semaines il est contresigné par le médecin;
- à la fin de la consultation, le prochain rendez-vous avec la même sage-femme est planifié ainsi que d'éventuels examens complémentaires, tels que ultrasons, hyperglycémie provoquée orale, visites d'une sage-femme à domicile, rendez-vous au service social ou autre.

Infirmière en soins généraux depuis 1981 et sage-femme depuis 1988, **Sofija Maderic** a travaillé dans divers hôpitaux et cliniques de Suisse romande. Conseillère en santé diplômée, elle travaille actuellement comme sage-femme consultante et conseillère au CHUV à Lausanne.

Quelques avantages... ... pour la future mère

- dans le cadre d'un Centre Hospitalier Universitaire, avoir un suivi régulier par la même sage-femme, évite à la femme enceinte de subir les changements fréquents de médecins assistants, ce qui peut être parfois déstabilisant pour elle;
- la sage-femme est plus «accessible» pour la future mère qui avoue être moins impressionnée et plus à l'aise dans cette relation, pour communiquer librement et simplement;
- la sage-femme est disponible pour écouter et traiter les interrogations diverses, les inquiétudes, les représentations individuelles, les modifications corporelles,

La consultation sage-femme au CHUV souffre malheureusement encore du manque de visibilité de la profession, que ce soit aux yeux du public ou du monde médical.

Photo: CHUV, Lausanne

certes naturelles, mais parfois difficiles à vivre et à accepter;
- l'attention est accordée au mode de vie général (alimentation, repos, détente, sommeil, digestion, travail professionnel, activité physique, habitudes, vie sexuelle, état émotionnel, etc.), les conseils de santé et de prévention sont offerts spontanément;
- la valeur est donnée à ce que la femme vit pendant cette période très chargée émotionnellement, phase de transition de vie sur le plan personnel (son passé, présent et futur), relationnel avec le père de l'enfant, familial, professionnel, social, spirituel, pour qu'elle aussi accorde plus d'importance à ce qu'elle vit et fasse des liens entre les éléments de grande complexité qui la constituent;
- les difficultés éventuelles sont identifiées, validées, les besoins et les possibilités d'aide sont répertoriés et les moyens de les réaliser évalués ensemble;
- par son intérêt pour le bien-être global de la personne avec sa famille et en favorisant le contact mère-enfant-père déjà pendant la vie intra-utérine, la sage-femme contribue au développement et à la croissance optimale du bébé, comme au tissage des liens prénataux entre les parents et leur enfant;
- au bénéfice d'une présence engagée, du respect total, de la compréhension, de la fermeté et de la défense de ses intérêts, la femme enceinte peut se sentir considérée, valorisée, protégée, sécurisée, renforcée dans ses ressources et capable de grandir (elle aussi, comme son bébé) dans cette expérience de vie et acquérir la confiance en soi pour attendre avec sérénité son accouchement et le début de son rôle maternel.

... pour la sage-femme

- avec un grand bonheur la sage-femme peut mettre au service des futures mères les compétences professionnelles qu'elle a acquises;
- elle est motivée et responsabilisée par cette reconnaissance de ses capacités et par l'autonomie dont elle bénéficie au sein de la Maternité;
- la sage-femme est invitée, stimulée et sollicitée à se perfectionner et se tenir au courant des progrès médicaux en matière de surveillance de la santé maternelle et fœtale.

... et pour l'institution

- les consultations médicales à la Maternité du CHUV sont souvent trop chargées et les sages-femmes peuvent régulièrement les alléger pour une meilleure qualité de soins pour les patientes (moins d'attente, plus de temps pour la consultation, moins de risque d'erreur et conditions générales plus agréables pour tout le monde);
- pour les patientes, la satisfaction du service reçu et pour le personnel le sentiment du travail bien accompli sont plus grands.

Quelques peines de la consultation sage-femme

- comme les équipes des médecins assistants changent souvent (tous les 6 mois), et que ce sont eux qui doivent faire le tri des patientes qui peuvent être adressées à la sage-femme consultante, le nombre des femmes enceintes vues par la sage-femme est parfois instable et la consultation sage-femme pas suffisamment remplie en raison d'oublis, confusions, ignorance des prestations réelles de la sage-femme, réticences, etc.;
- la profession de la sage-femme est encore un peu méconnue du grand public et les femmes (et leurs conjoints) peuvent parfois manifester une certaine méfiance et insécurité au moment de la proposition du suivi par la sage-femme, qui font qu'elles le refusent et préfèrent poursuivre les contrôles faits par les médecins, bien que leur grossesse soit complètement physiologique.
- comme la sage-femme est seule pour gérer toute la consultation, avec en plus les aléas administratifs d'une grande Maternité, la durée impartie à la consultation peut être parfois trop courte pour offrir un service de la meilleure qualité possible, et on se voit donc obligé, soit de cibler les points les plus urgents au détriment des autres, et, par conséquent, d'éprouver frustration et non-satisfaction, voire culpabilité, soit (ce qui arrive assez souvent) de prendre le temps qu'il faut et d'accumuler du retard, ce qui peut être, évidemment, aussi incommodant pour tout le monde.

Conclusion

Aujourd'hui, plus que jamais, à l'heure de la rentabilité, de la compétition et de la société très matérialiste, et de leurs affres, les futures mères montrent que dans leur sensibilité extrême, elles ont un grand besoin d'être accueillies et accompagnées dans le bien-être et l'harmonie, attitude qui a une action thérapeutique.

Prendre soin de la femme porteuse en elle d'un être en création, porteuse de l'espoir du renouveau et du futur de l'humanité, quelle immense responsabilité, mais aussi quel privilège et quel bonheur! ◀